

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2026-12

Séance du vendredi 20 mars 2026 à 09h00

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 16 mars 2026 par monsieur Rémi Goube, maire sortant, s'est réuni en Mairie ce jour. Suite à sa réélection, le conseil municipal se déroule sous sa présidence.

**Présents :** Rémi Goube, Elisabeth Martin, Frédéric Froment, Olivier Bridelance, Michel-Pierre Pécou, , Julia Grassler, Cloé Dimier, Bernadette Vallier, Marc Algoud, Frédéric Reumaux.

**Représentée :** Caroline Sauer par Cloé Dimier.

**Secrétaire :** Frédéric Froment

**2026-12 Désignation des délégués communaux**

Après délibération, les délégués suivants ont été désignés par le Conseil Municipal :

- Délégué au SYMBHI (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère)
  - Titulaire : Olivier Bridelance
  - Suppléant : Marc Algoud
- Délégué au Syndicat Intercommunal de télévision du Serpaton
  - Titulaire : Michel-Pierre Pécou
  - Suppléant : Bernadette Vallier
- Délégué à l'Association des Communes Forestières et Correspondant ONF
  - Titulaire : Marc Algoud
  - Suppléant : Frédéric Reumaux
- Délégué à l'Association Foncière Pastorale (AFP)
  - Titulaire : Michel-Pierre Pécou
  - Suppléante : Caroline Sauer
- Délégué à l'Association Nordique Isère et aux Activités Nordiques
  - Titulaire : Cloé Dimier
  - Suppléants : Michel-Pierre Pécou et Julia Grassler
- Délégué auprès de Territoire 38
  - Titulaire : Rémi Goube
  - Suppléant : Olivier Bridelance
- Délégué auprès de Territoire d'énergie 38 (TE 38)
  - Titulaire : Olivier Bridelance
  - Suppléant : Marc Algoud
- Délégué au Parc Naturel Régional du Vercors et à la Réserve Naturelle du Vercors
  - Titulaire : Frédéric Froment
  - Suppléant : Rémi Goube
- Délégué aux affaires militaires
  - Titulaire : Elisabeth Martin
  - Suppléante : Bernadette Vallier

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte cette répartition des délégations entre élus.

VOTANTS : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

BLANC ou NUL : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous  
Gresse-en-Vercors, le 20 mars 2026  
Monsieur Rémi Goube  
Maire



Délibération transmise à la préfecture le 25/03/2026

et affichée et publiée le 25/03/2026